

LE RAPPORT RUDOLF (1992)

Célestin Loos

Terminant un long article dans le *London Jewish Chronicle* Yehuda Bauer écrivait en 1988⁽¹⁾ :

Il n'est pas aisé d'aborder l'Holocauste directement. Quand bien même la documentation nazie nous renseigne en détail sur le processus du meurtre, il n'en subsiste que des fragments sur la réaction des victimes, ou alors cette documentation fut détruite par les instigateurs eux-mêmes, qui ont fait de leur mieux pour assassiner l'assassin.

Les témoignages des dizaines de milliers de rescapés tiennent lieu de documentation écrite ; ils forment le centre de notre connaissance. Sans les rescapés nous ne sommes rien ; ils sont le témoignage et la preuve ; ils ont vu mourir leurs frères juifs. Nous devons les traiter, eux et ce qu'ils ont vécu, avec le plus grand respect — parce que c'est là, en définitive, que réside la base de toute « leçon ».

Toute connaissance qui réside essentiellement sur le témoignage risque de se faire pulvériser par l'argument fondé sur la mise en évidence scientifique ou documentaire de la réalité. C'est ce qui arrive une fois de plus au professeur Yehuda Bauer et à ses adeptes avec la publication récente d'un mémoire

(1) *London Jewish Chronicle* du 8 juillet 1988, p. 35. Yehuda Bauer était membre de l'exécutif du congrès organisé par Robert Maxwell « Remembering for the Future » [Le Souvenir en vue de l'Avenir], du 10 au 17 juillet, à Oxford. Il est professeur d'Études sur l'Holocauste à l'Université hébraïque de Jérusalem.

dû au chimiste francfortois Germar Rudolf. Ce mémoire vient de paraître sous le titre : *Gutachten über die Bildung und Nachweisbarkeit von Cyanidverbindungen in den Gaskammern von Auschwitz* [Rapport sur la formation de liaisons cyanurées dans les chambres à gaz d'Auschwitz et sur la possibilité de les rechercher]⁽²⁾. L'auteur a été consulté au début de l'année dernière par les avocats de plusieurs personnes citées devant les tribunaux de leur pays de résidence, en Allemagne et à l'étranger, pour délit d'opinion sur la question des chambres à gaz homicides. Il est appelé à être entendu comme expert devant ces instances.

Le rapport Rudolf constitue une importante contribution à l'historiographie révisionniste. Après environ huit mois de travail et d'expérimentation, l'auteur fut encore chargé, à la fin de l'été dernier, d'un supplément de mission. On lui demandait de confronter ses propres résultats à ceux de deux enquêtes antérieures sur la même question⁽³⁾, et aujourd'hui le rapport Rudolf paraît donc sous sa forme complétée.

Ce rapport se présente dans une ordonnance rigoureuse, capable non seulement de satisfaire le lecteur familier de la littérature scientifique, mais encore d'affronter les exigences judiciaires et l'épreuve de la contre-expertise. Sans enlever — bien au contraire — le mérite de précurseur qui appartient à Fred Leuchter, le rapport Rudolf renchérit sur celui de l'Américain et le complète de façon substantielle.

G. Rudolf nous maintient constamment dans le domaine des faits, où seule la rigueur compte. Dans son introduction il définit d'abord sa mission puis retrace brièvement l'historique des expertises précédentes. L'argumentation, ou pour mieux dire, la démonstration proprement dite de l'ouvrage s'articule alors autour de quatre thèmes :

(2) Germar Rudolf, Kernerplatz 2, D-7000 Stuttgart 1. Chez l'auteur, s.d. (mars 1992) XIV+78 pages, format A4.

(3) Il s'agit, pour la première, de : Fred A. Leuchter, *An Engineering Report on the Alleged Execution Gas Chambers at Auschwitz, Birkenau and Majdanek, Poland, prepared for Ernst Zündel* 2 avril 1988 [voy. A.H.R. n° 5, été-automne 1988, p. 51-102] ; et pour la seconde, de : J. Labedz, W. Gubala, B. Trzcinska, *Rapport* (Institut d'expertise judiciaire Professeur Jan Sehn, Section de toxicologie, Cracovie, 24 septembre 1990 [voy. R.H.R. n° 5, novembre 1991, p. 143-150].

1. Description des chambres à gaz homicides⁽⁴⁾ ainsi que des chambres d'épouillage des effets, d'abord quant au type de construction et aux matériaux utilisés, ensuite quant à l'état actuel de ces chambres ;
2. Exposé chimique général sur l'élaboration et la stabilité des pigments bleus cyanurés et examen des paramètres concernés dans le présent cas ;
3. Mode opératoire du gazage de personnes et de choses au moyen du Zyklon B ; exposé des processus présentés respectivement par la littérature concentrationnaire et par la littérature scientifique (essentiellement, acide cyanhydrique) ;
4. Résultats des analyses effectuées par des personnes et des instituts sur des échantillons de maçonnerie prélevés dans les chambres à gaz et les locaux d'épouillage : appréciation de l'intensité de la pigmentation dans les différents locaux et possibilité de la mise en évidence actuelle de résidus, selon : a) le type de construction et l'achèvement des installations ; b) la connaissance des propriétés de l'acide cyanhydrique (HCN) et de sa réactivité ; c) la connaissance de cet acide dans les différentes conditions possibles. On compare ensuite les résultats des différentes analyses effectuées et l'on en tire les conclusions qui s'imposent.

G. Rudolf a délibérément choisi comme ouvrage de référence de la thèse officielle le livre de Jean-Claude Pressac : *Auschwitz : Technique and Operation of the Gas Chambers* (Beate Klarsfeld Foundation, New York 1989) [voy. l'étude consacrée à cet ouvrage par le professeur R. Faurisson dans *R.H.R.* n° 3, janvier 1991, p. 65-154]. On trouve là, en effet, le recueil des thèses qui avaient déjà été acceptées par le tribunal de Francfort qui, en 1963-1965, avait eu à juger d'anciens gardiens du camp d'Auschwitz.

G. Rudolf examine en premier lieu la disposition matérielle des locaux réputés, réellement ou non, avoir été exposés à

(4) Rudolf précise dans son introduction (p. VIII) que, par convention, il utilisera l'expression « chambre à gaz » pour désigner ce que la littérature et les témoins entendent par ce terme, sans préjudice de la véracité de leur existence, laquelle est précisément l'objet du débat judiciaire.

des émanations d'acide cyanhydrique. Il en dresse une nomenclature et les situe à l'aide de plans. Il spécifie la nature des matériaux de construction et s'attarde principalement à l'analyse du revêtement des murs, des plafonds et des sols ; il traite des voies d'accès et autres orifices, notamment ceux qui auraient pu servir aux canalisations d'air ou de gaz. Observons en passant que le rapporteur confirme et renforce l'une des premières constatations de Robert Faurisson sur la véritable nature des locaux présentés par les autorités officielles comme chambres à gaz, tant au camp de base (Auschwitz I) qu'à Birkenau : ils ne sont autre chose que des dépositaires⁽⁵⁾, c'est-à-dire des salles froides où l'on dépose provisoirement les cadavres en attendant l'inhumation ou la crémation. Même un J.C. Pressac a dû convenir de ce point⁽⁶⁾.

La deuxième des quatre parties du rapport est la plus technique, puisqu'elle consiste en un exposé détaillé des propriétés de l'acide cyanhydrique. Elle décrit la structure des pigments ferri- et ferro-cyanurés (bleu de Prusse, bleu de Turnbull), leur formation (avec les conditions qui l'influencent : teneur en eau du milieu de la réaction, réactivité du fer, température et pH), leur stabilité (en raison de leur sensibilité au pH, de leur solubilité ou plutôt de leur insolubilité pratique, de la présence de liants concurrents, de l'influence de la lumière, de leur résistance mise en évidence par une expérience de durée). Sont ensuite décrites l'influence des différents matériaux de construction sur la réaction de formation et la destruction du pigment par le milieu du matériau. Le spécialiste intéressé devra consulter lui-même le rapport dans le texte, mais le profane peut en retenir spécialement deux points. Le premier concerne les facteurs influençant l'absorption de l'acide cyanhydrique et sa solubilité dans l'eau. L'une et l'autre croissent en raison inverse de la température. D'où suit la tendance de la maçonnerie à occlure une plus grande quantité d'acide cyanhydrique lorsque la température s'abaisse. D'autre part, une plus grande quantité d'eau absorbée par le solide favorise la

(5) P. 1 et 5.

(6) Dans le camp d'Auschwitz I, le dépositaire fut transformé à partir de juin 1943 en « abri antiaérien avec salle d'opération chirurgicale ».

réactivité des oxydes de fer. C'est pourquoi un local froid, et donc humide, sera plus favorable à la formation des pigments cyanurés qu'une pièce plus chaude et plus sèche. Plusieurs locaux désignés comme chambres à gaz homicides étaient en réalité des dépotoirs, lieux froids et humides par excellence. C'est donc là que l'on devrait rencontrer les plus fortes quantités de bleus de Prusse. Or l'inverse se constate⁽⁷⁾.

Retenons comme autre point important le résultat de l'épreuve de durée. L'expérience a été conduite en Angleterre, à Slough, à l'ouest de Londres, durant 21 ans, dans des conditions très sévères d'exposition, tant aux intempéries qu'à la lumière, et elle conclut à l'inaltérabilité du bleu de Prusse, dans le temps d'expérience : la coloration des surfaces exposées se révèle identique à celle des zones protégées⁽⁸⁾. Par conséquent, les exterminationnistes se trompent quand ils avancent que l'absence de pigments résiduels aux endroits critiques est due au fait que ces endroits ont été, depuis 45 ans, exposés aux éléments.

Dans la troisième partie, l'expert décrit le processus du gazage par acide cyanhydrique. D'abord du point de vue toxicologique, où l'on notera nécessairement le blocage, par HCN, de l'enzyme respiratoire cytochrome oxydase, en raison de l'affinité de l'acide cyanhydrique pour l'ion ferrique (Fe^{3+}) que cette enzyme contient. Cette propriété est importante à remarquer parce que, par substitution de l'ion CN^- à l'oxygène, celui-ci ne parvient plus aux cellules et il s'ensuit une asphyxie générale des tissus. Une conséquence annexe en est que la circulation sanguine de retour, dont l'oxyhémoglobine n'est plus réduite, reste rouge au lieu de devenir bleue. De là le teint rosé caractéristique de l'intoxiqué à l'acide cyanhydrique (ou à l'oxyde de carbone, pour de semblables raisons)⁽⁹⁾. G. Rudolf rappelle succinctement les caractéristiques de l'évaporation de

(7) Voy. p. 20.

(8) P. 24.

(9) Dans ces cas précis, la victime d'asphyxie a, disent les médecins légistes, « bonne mine ». A noter aussi que l'asphyxie n'épargne évidemment pas les tissus nobles. Dans le système nerveux central elle induit rapidement l'inconscience, avant que le sujet puisse ressentir la douleur que produiraient les spasmes musculaires intenses résultant de la désoxygénation générale. La description classique, par les prétendus témoins, de victimes se tordant de douleur dans l'agonie relève dès lors de la plus maladroite invention.

l'acide cyanhydrique à partir du produit commercial Zyklon B et les procédés utilisés dans les stations d'épouillage. Il s'arrête plus longuement au gazage des êtres humains en considérant d'abord les témoignages sur le comportement des victimes et des opérateurs. Ces témoignages, il va maintenant les critiquer à la lumière des propriétés physico-chimiques de l'acide cyanhydrique, telles que la répartition du gaz dans un local vide ou occupé, la vitesse de ventilation des locaux et la capacité des douilles de filtrage pour les masques de protection, pour conclure que « les témoignages officiellement actés s'éloignent considérablement de ce qui est réellement possible ». Le rapporteur dresse d'ailleurs un tableau très instructif, où il présente face à face la déclaration des témoins et la critique qu'il faut en faire à la lumière des connaissances qu'il vient de détailler dans son étude.

- **Mode d'action de l'acide cyanhydrique (HCN) lors des exécutions par le gaz**
 - Critique des témoignages

Témoignage	Critique
<i>Après 2 à 10 minutes, toutes les victimes avaient cessé de vivre</i>	Lors de l'utilisation du HCN en forte concentration, comme dans les chambres à gaz d'exécution américaines, la mort survient après 4 à 10 minutes. Dans ce cas la victime est soumise instantanément à la pleine concentration en HCN. Techniquement, il ne peut en aller ainsi avec le Zyklon B, vu qu'ici le support ne libère le gaz que très lentement (50% en 30 à 120 minutes, selon le cas). La répartition du gaz dans l'espace à partir d'un petit nombre de points sources de HCN, ainsi que son absorption par les murs humides et par les corps des victimes les plus proches des points sources, ne peut que ralentir encore le processus. Quand bien même on utiliserait des quantités extrêmement importantes de Zyklon, il resterait irréalisable de provoquer la mort des victimes en l'espace de 2 à 10 minutes.
<i>On utilisait le Zyklon B en quantités extrêmement importantes.</i>	Cela ne correspond pas aux témoignages, mais ne permettrait toujours pas d'atteindre la rapidité d'exécution que l'on dit. Cela impliquerait en outre qu'une part très importante de l'approvisionnement du camp en Zyklon B aurait servi à cette fin, ce qui n'est pas le cas.

<i>On ouvrait les chambres à gaz après l'exécution et aussitôt on évacuait les cadavres, sans masque ni tenue de protection.</i>	En supposant même que les victimes fussent mortes rapidement en raison d'une concentration élevée en gaz toxique, le personnel des Sonderkommandos aurait également été tué par le gaz. Travailler sans masque, il n'y fallait absolument pas penser, car sous forte concentration le masque lui-même n'assure plus qu'une protection fort douteuse. Les concentrations supérieures à 0,5% en volume exigent le port d'un masque pesant qui rend impossible toute manipulation de cadavres. Compte tenu de ce travail physiquement épuisant, de la transpiration qu'il engendre et de la présence de gaz cyanhydrique en forte concentration sur la peau des victimes, une contamination par la peau est à redouter. Des concentrations de cet ordre suffisent à rendre le personnel inapte au travail (par vertiges, vomissements, etc.). Par conséquent, des vêtements de protection sont nécessaires. Quant aux gardiens, eux aussi auraient dû porter un masque de protection.
<i>Pour les chambres des Kremas II et III, on commençait à évacuer, sans masques, les cadavres après 20 minutes environ d'aération.</i>	Les dépositaires des Krema II et III étaient dépourvus de chauffage. Pleins de cadavres, jamais on n'aurait pu, sous les concentrations dont on fait état, les ventiler complètement en 15 à 20 minutes, même moyennant le système de ventilation qui, à ce qu'on prétend, y était installé. L'acide cyanhydrique aurait mis des heures à s'échapper des plaquettes de Zyklon éparpillées parmi les corps ; il aurait fallu le temps que s'évapore complètement l'HCN absorbé par la peau et les murs ; l'air n'aurait pas circulé entre les cadavres. Tout cela aurait conduit à des temps de ventilation de plusieurs heures avant que l'on pût pénétrer sans masque dans la salle froide. Selon Pressac, le Zyklon était introduit sur des sortes de tamis, moyennant lesquels on pouvait aussi en retirer l'excès, mais cette thèse est en contradiction avec tous les témoignages et elle ne repose sur aucune espèce de preuve documentaire. Sans compter que l'on aurait ainsi ralenti davantage encore l'émission du HCN.
<i>Les victimes subissaient une agonie atroce.</i>	L'inhalation d'acide cyanhydrique à forte concentration provoque l'inconscience avant le début des contractions musculaires très douloureuses. Comme en fait foi l'expérience des exécutions américaines, la mort par absorption d'HCN est peu douloureuse.

<i>Une vapeur bleue planait au-dessus des victimes.</i>	L'acide cyanhydrique est un liquide ou un gaz incolore. Son nom (en allemand : <i>Blausaure</i> textuellement : acide bleu, en français) est lié à la réaction du HCN avec le fer pour former le pigment bleu de fer.
<i>La peau des victimes était bleuâtre.</i>	L'acide cyanhydrique agit sur l'organisme en bloquant l'alimentation des cellules en oxygène. L'hémoglobine du sang n'est plus capable de fournir d'oxygène aux cellules. Ce qui provoque la suroxygénation du sang et la peau des victimes, surtout au niveau des muqueuses et des taches de lividité cadavérique, prend une coloration rougeâtre.

Les trois rapports, celui de Leuchter, celui de Cracovie et le présent rapport Rudolf sont alors soumis à la critique et comparés, quant aux modes opératoires, au prélèvement des échantillons, à la description plus ou moins minutieuse des lieux et des procédés de ce prélèvement, et naturellement quant aux résultats concordants des analyses. Notons, au passage, que si le laboratoire américain⁽¹⁰⁾ qui a opéré pour F. Leuchter et le laboratoire allemand⁽¹¹⁾, pour G. Rudolf, ont utilisé la spectrophotométrie pour mesurer la teneur en fer, les Polonais ont opéré par microdiffusion, méthode inattendue et peu sûre, au moins pour ce cas. Le lecteur intéressé se reportera au texte. Quant à nous, nous ne nous attarderons que sur deux points.

Le rapport Leuchter avait conclu à l'absence de résidus cyanurés sur les échantillons prélevés notamment dans la chambre à gaz du Krema I, au camp de base ; aussi J.C. Pressac rétorquait-t-il⁽¹²⁾ en alléguant la courte durée de contact du HCN avec les murs, durant les opérations de gazage, et la faible réactivité de ce gaz sur des murs froids. Il raisonnait de la manière suivante : L'acide cyanhydrique est volatil et il a donc toutes les chances d'être évacué presque entièrement même dans des conditions de médiocre ventilation. S'il s'en est condensé, ce n'a pu être que sur la paroi froide des murs, en minimes

(10) Alpha Analytical Laboratories, Ashland, Massachusetts, sous la direction du professeur J. Roth.

(11) Institut Fresenius, Taunusstein, Hessen.

(12) Jean-Claude Pressac : *JourJ, La Lettre télégraphique* jeudi décembre 1988, p. I à X.

proportions. Or, chacun sait que la vitesse d'une réaction et d'ailleurs la réactivité des substances chimiques sont, en règle générale, diminuées par abaissement de la température. D'autre part, la solubilité du HCN dans l'eau lui a donné toutes les chances de se faire évacuer par dilution dans les eaux de ruissellement qui, en près d'un demi-siècle, ont délavé les murs de ces bâtiments abandonnés à l'humidité très élevée de l'endroit. Si donc, en dépit de ces circonstances défavorables, on retrouve tout de même des résidus, ils ne peuvent représenter qu'un pourcentage minuscule de quantités monstrueuses utilisées en réalité au départ. Ces quantités monstrueuses sont celles que requérait le gazage en masse d'êtres humains, et c'est ce qu'il fallait démontrer. J.C. Pressac se trompe du tout au tout. Premièrement, comme G. Rudolf l'a démontré, le pigment ferro-cyanuré est d'une exceptionnelle stabilité. Deuxièmement, les parois froides et humides sont un lieu très favorable à la formation du bleu de Prusse. Et, troisièmement, l'un des échantillons de Leuchter, prélevé sur une paroi du Krema I, donne une teneur infime mais plus significative que toutes les autres, or cette paroi n'a jamais appartenu au local réputé chambre à gaz homicide⁽¹³⁾.

Dans le rapport polonais, Germar Rudolf relève le passage suivant :

L'acide cyanhydrique est un acide faible, d'où il suit que ses sels se décomposent facilement en présence d'acides plus forts. Ce qui est déjà le cas pour l'acide carbonique produit par la réaction avec l'eau du dioxyde de carbone. Les acides forts, comme par exemple l'acide sulfurique, détruisent plus aisément encore les cyanurés. Les complexes formés par l'ion cyanuré et les métaux lourds sont plus stables. Le « bleu de Prusse », que nous avons déjà mentionné, est un complexe de cette sorte, mais lui aussi se décompose lentement en milieu acide.

C'est pourquoi il ne fallait guère s'attendre, après un délai de 45 ans, à retrouver encore des dérivés de l'acide cyanhydrique sur les matériaux de construction (tels que les enduits ou les briques) exposés aux agents extérieurs (précipitations atmosphériques, oxacides et particulièrement le monoxyde d'azote).

Ainsi Pressac et les experts polonais se rejoignent-ils sur un préjugé commun : l'ignorance, parfaitement vincible pourtant,

(13) Voy. p. 51 et 52.

de la stabilité des complexes ferro-cyanurés soumis aux conditions climatiques habituelles. Cette résistance aux éléments et au temps, G. Rudolf la vérifie encore sur le terrain.

Il est important, écrit-il en commentant ses propres résultats, de constater l'énorme résistance du pigment aux agents atmosphériques quand, sur les échantillons [prélevés sur les murs extérieurs d'une chambre d'épouillage à Birkenau], ils ont été exposés depuis plus de 40 ans à un soleil intense, au vent, à la pluie, etc. La présence en quantité plus importante de composés cyanhydriques uniquement sur la partie supérieure de la paroi extérieure, démontre que les fort minimes quantités de cyanure qui ont pu migrer au travers de l'épaisseur du mur suffisent à la formation du pigment sur la paroi particulièrement trempée de pluie et dont il se peut que le fer qu'elle contient fût activé sous l'influence des agents extérieurs⁽¹⁴⁾.

Il s'y ajoute que les importants résidus cyanhydriques (1 à 10 mg par kg) retrouvés dans les murs des installations d'épouillage à Birkenau, ainsi que les quantités considérables (50 à 100 mg par kg) qui s'en trouvent déjà dans la brique soumise à un seul gazage expérimental en laboratoire⁽¹⁵⁾, confirment à suffisance l'hypothèse que le fer contenu dans la maçonnerie exposée aux émanations de gaz cyanhydrique réagit aisément pour produire de grandes quantités de bleu de Prusse.

La persistance jusqu'à ce jour de la coloration bleue et de grandes quantités de composés cyanhydriques dans les murs externes des stations d'épouillage à Birkenau confirment en dernier ressort la démonstration théorique, ainsi que le test de durée des Anglais. Il est indiscutable que, même si cela doit étonner le profane, les complexes ferro-cyanhydriques, et en particulier les bleus, possèdent une résistance énorme aux agents atmosphériques. La thèse de Leuchter et du professeur J. Roth de la quasi-indestructibilité du pigment se révèle ainsi parfaitement exacte. Il vient de là que la coloration bleue qui subsiste à ce jour, même lorsqu'elle est superficielle et exposée aux agents climatiques, se retrouve encore dans son premier état. D'autre part, on décèle des traces de cyanure dans des endroits

(14) P. 56.

(15) Cette opération menée par G. Rudolf est décrite en détail et ses résultats sont consignés dans le rapport aux pages 59 à 61.

inattendus, comme les parois intérieures d'une installation transformée par la suite en station d'épouillage à air chaud ; on en détecte aussi, dans le même ordre de grandeur, aux limites du dosable, dans les baraquements ordinaires⁽¹⁶⁾. Cela montre qu'il suffit d'une seule fumigation à l'acide cyanhydrique pour les produire, et on se demande même si la présence de ces indosables n'est pas normale et due à des causes naturelles et ubiquitaires. On peut en conclure que tous les résultats positifs, à peine décelables, pour les échantillons prélevés dans les prétendues chambres à gaz homicides, sont dépourvus de la moindre signification. Sans aucune exception, leur titre en cyanurés ne permet aucune analyse reproductible et ne dépasse pas celui des échantillons prélevés ailleurs. Même si l'on pensait à interpréter sérieusement ces traces, leur présence manifestement plus élevée dans l'ancienne salle d'eau, dite chambre à gaz, du Krema I (Auschwitz camp de base) montrerait encore qu'elles ne peuvent pas être dues à des gazages d'êtres humains. En effet, il faudrait alors que les quantités retrouvées dans les dépositaires, dits également chambres à gaz, des Krema II et III à Birkenau soient proportionnellement plus élevées, puisque l'on dit y avoir gazé vingt fois plus de monde qu'au camp de base. L'analyse de l'une et des autres donne des résultats du même ordre et d'ailleurs non reproductibles, dus peut-être aux habituelles désinfections de locaux, mais certainement pas au gazage d'êtres humains. Il est probable que les dépositaires, en particulier dans leurs sections réservées aux « cadavres contaminés », étaient parfois désinfectés.

*

Trois conclusions principales se dégagent de cette nouvelle investigation :

- J.C. Pressac lui-même avait dû admettre que la description par les témoins, tant des lieux de gazage que de leur capacité d'exécution était, dans la majeure partie des cas, absolument inacceptable. Mais les corrections qu'il avait cru pouvoir

(16) Rudolf a prélevé des échantillons dans des locaux « neutres », choisis au hasard. Ce sont les baraquements de détenus n° 13, 20 et 3 (voy. son rapport aux pages XIII, pour la localisation, ainsi qu'aux pages 54, 55 et 56, pour la discussion et le résultat des épreuves sur ces échantillons).

et devoir apporter ne suffisent pas encore à rendre crédibles ces déclarations. Principalement les dépositions concernant la durée des exécutions sont tout à fait incompatibles avec la réalité, vu qu'elles surestiment la vitesse d'évaporation de l'acide cyanhydrique à partir du Zyklon B et partent d'une fausse idée au sujet du déplacement de l'air dans un local. Une nouvelle fois est mise en évidence l'impossibilité pratique, que Robert Faurisson constatait dès les années 70 d'utiliser cette source du gaz mortel pour tuer des hommes. Est également mise en évidence l'impossibilité que relevait le même R. Faurisson, de travailler à l'évacuation des cadavres fortement imprégnés d'HCN, non seulement sans masque, mais encore sans équipement étanche, alors que la solubilité de ce gaz dans la sueur est énorme.

- J.C. Pressac avait également dû reconnaître que les locaux avaient été aménagés de façon inadéquate, voire absolument aberrante, si on les avait conçus pour être l'instrument d'exécutions en masse. Ce « bricolage » (l'expression est de J.C. Pressac) frappe bien plus encore lorsqu'on le compare à la technologie avancée des installations d'épouillage que les Allemands avaient construites tout à côté des prétendues chambres à gaz homicides.

- Les traces de cyanurés retrouvées dans les prétendues chambres à gaz ne sont pas les faibles restes de dépôts, importants à l'origine, qui auraient survécu à la dilution au cours du temps. L'extraordinaire résistance du pigment ferro-cyanuré aux éléments s'inscrit en faux contre cette explication. Les importantes quantités qu'on en retrouve à ce jour encore dans les stations d'épouillage en sont la preuve. Les dépôts cyanurés dans les lieux critiques n'ont pas varié en quantité depuis que l'on a cessé de les utiliser. Leur ordre de grandeur était tel qu'on le mesure aujourd'hui, même dans les locaux restés constamment à l'abri des intempéries, et les quantités relevées dans les prétendues chambres à gaz sont telles qu'on les mesure dans ces endroits protégés. Il s'en trouve établi que les agents climatiques ne sont pour rien dans une diminution quelconque de ces restes. Pour expliquer les traces qu'on y relève, l'hypothèse avancée par F. Leuchter de la désinfection occasionnelle des locaux est parfaitement plausible, puisque G. Rudolf retrouve des quantités analogues sur des échantillons prélevés dans des

endroits non suspects. Les mesures, non reproductibles vu la faiblesse des quantités, sont dépourvues de signification. Il est vraisemblable que les traces cyanurées sont parfaitement naturelles et l'on est obligé de conclure à *l'absence totale* de résidus interprétables.

*

Le rapport de G. Rudolf se caractérise par une minutie, une rigueur et une sobriété qui contrastent avec l'amateurisme de J.C. Pressac. Pour tenter de sauver l'intenable légende des chambres à gaz, le couple Klarsfeld s'en était remis à une sorte d'autodidacte de l'investigation scientifique : le pharmacien J.C. Pressac. Oubliant de commencer par le commencement, celui-ci n'a pas même songé à procéder sur place aux indispensables prélèvements d'échantillons. Puis, confronté au Rapport Leuchter et aux analyses d'échantillons, il a cru trouver la parade dans une explication (les intempéries auraient effacé les traces d'HCN) qui se voit aujourd'hui infliger un démenti scientifique par le Rapport Rudolf.

G. Rudolf conclut à l'impossibilité du délit de gazage homicide à Auschwitz. Il serait temps que les tribunaux, qui interviennent constamment dans le débat historique à la demande d'organisations diverses, retiennent cette notion juridique du *délit impossible*. En droit pénal, le délit impossible réduit à néant toute espèce de témoignage et toute espèce d'aveu.